



Conseil Municipal **Du lundi 30 mars 2026 à 20 H 00**

Procès-Verbal de la séance

L'an deux mille vingt-six, le trente du mois de mars à 20 H 00, le conseil municipal de la commune de SAINT MARTIN DU MONT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Françoise LEGOUGE, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 24 mars 2026

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 18

Étaient présents : Françoise LEGOUGE, Jean-François PICQUIER, Nathalie BERNARD, Pascal VIEUDRIN, Valérie BOUDET, Rémi PROVENS, Michèle VITSE, Isabelle GAUTHIER, Matthieu TROÏANO, Alexandra POUARD, Sylvain CHARREL, Gaëlle BARATAY, Bernard BOUVET, Emilie CHABERT, Santo DURO VENTURA, Régine MATHY, Denis TERRAILLON, Morgane SIVIGNON

Excusés : Boris MOISSONNIER

Absents :

Procurations :

Secrétaire de séance :

Monsieur Rémi PROVENS a été désigné secrétaire de séance en application de l'article L.2121-15 du CGCT.

Service Local d'Incendie et de Secours (SLIS) :

Monsieur Julien DESMARIS, chef de corps, est venu présenter le SLIS de Saint Martin du Mont aux membres du Conseil Municipal.

Il remercie le conseil municipal de lui permettre de présenter le Service Local d'Incendie et de Secours de Saint Martin du Mont.

Il informe le Conseil Municipal que le SLIS de Saint Martin du Mont est l'un des plus vieux du Département. Il a été créé en 1868 et a donc 158 ans aujourd'hui.

L'effectif est de 9 pompiers dont 2 femmes. Il indique que des recrutements devraient avoir lieu dans les prochains mois.

3 Jeunes Sapeurs Pompier (JSP) sont intégrés à la section des JSP de Cerdon. Ces jeunes ont entre 12 et 16 ans, ils sont formés pendant leurs années JSP aux gestes de premiers secours ainsi qu'à la défense incendie. La fin de la section est marquée par un examen (le brevet des JSP) ; Ce brevet donne toutes les formations nécessaires pour intégrer un SLIS.

Le CPI intervient sur les incendies, accidents de circulation, secours à personne, opérations diverses.

En 2025, il est recensé environ 70 interventions sur la Commune pour lesquelles le SLIS a répondu présent.

Il indique que suite à la demande du Conseil Municipal d'enfants 2 interventions vont avoir lieu en mai aux écoles afin de sensibiliser les enfants aux premiers secours. Pour les maternelles l'intervention sera adaptée et basée sur les objets et gestes dangereux et pour les primaires, ils seront formés sur les premiers gestes de secours (inconscience \iff PLS) et l'appel téléphonique pour prévenir les secours. Une formation Premiers Secours Citoyens (PSC) est organisée par l'UDSP (Union Départementale des Sapeurs-Pompiers) le 6 juin prochain à Saint Martin du Mont. Elle est ouverte à la population (8 à 10 personnes).

Election des délégués des différents syndicats intercommunaux :

- Syndicat intercommunal d'Énergie et de É-Communication (SIEA)

Il y a lieu de désigner un référent au sein de la commune (élu ou agents de la commune), qui facilitera les déploiements et aura notamment pour missions de :

- faciliter la délivrance des permissions de voirie et des arrêtés de circulation relatifs aux travaux de déploiement
- obtenir les droits de passage auprès des particuliers concernés
- veiller à la mise à jour permanente du module RADS intégrant les nouvelles constructions et autoriser le SIEA à utiliser ces données pour le dimensionnement du réseau
- être le garant de la bonne prise en compte des attentes de la commune lors du déploiement et représenter la mairie en cas d'évolution du programme sur un ou plusieurs secteurs communaux
- participer aux 3 ou 4 réunions
 - o lancement et réception des études
 - o lancement et réception des travaux
 - o éventuellement : aide à la résolution des blocages
- gérer la communication sur le déploiement auprès des administrés
- coorganiser avec l'ensemble des financeurs, les inaugurations potentielles d'armoires de rue, les communications sur l'arrivée de la fibre, la réunion publique pour la commercialisation du réseau, les réunions dédiées à l'information des zones d'activités.

1 délégué titulaire : - Jean-François PICQUIER

2 délégués suppléants : - Sylvain CHARREL
- Isabelle GAUTHIER

- Syndicat intercommunal des eaux Ain Veyle Revermont :

2 délégués titulaires : - Valérie BOUDET
- Rémi PROVENS

2 délégués suppléants : - Sylvain CHARREL
- Isabelle GAUTHIER

- Syndicat du Bassin versant de la Reyssouze :

Proposés à la Communauté d'Agglomération de Bourg en Bresse (CA3B) suite à la compétence GEMAPI obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2018, ce sont les communautés de communes ou d'agglomération qui désignent leurs représentants dans le comité syndical.

2 délégués titulaires : - Rémi PROVENS
- Alexandra POUARD

2 délégués suppléants : - Gaëlle BARATAY
- Santo DURO VENTURA

- Syndicat Ain Aval et Affluents (SR3A) :

(Regroupement de différents syndicats notamment de la Basse Vallée de l'Ain et du Suran)

Madame le maire informe le conseil municipal que le Syndicat Ain Aval et Affluents (SR3A) est un syndicat mixte dont les membres sont les communautés de communes et d'agglomération, les délégués SR3A (titulaires et suppléants) sont désignés uniquement par les intercommunalités et sont membres du comité syndical.

Afin de garder la proximité avec les communes du bassin versant, les statuts prévoient la désignation d'un référent par commune.

Le Référent communal au SR3A, élu de terrain, assure une relation privilégiée entre la commune et le SR3A dans la gestion au "quotidien" des milieux aquatiques : partage d'informations réciproques, sollicite conseil auprès du SR3A au besoin, apporte ses connaissances de terrain, représente avec le maire, la commune en cas de projet

SR3A qui concerne le territoire communal. Il constitue le lien entre les communes et le syndicat. L'ensemble des référents communaux, ainsi que les maires des communes concernées, sont conviés à former une assemblée consultative de territoire par secteur géographique ou bassin versant. Le SR3A s'occupe de la convocation d'une telle assemblée une fois par an.

Madame le maire invite le conseil municipal à désigner un référent communal.

M. Boris MOISSONNIER est désigné comme élu référent.

- **Office National des Forêts (référent bois) :**

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il serait souhaitable qu'un élu soit référent/responsable en lien avec l'ONF (Office National des Forêts) pour la gestion de la forêt communale (coupes affouagères...).

Le conseil municipal après en avoir délibéré désigne pascal VIEUDRIN comme élu référent bois.

- **Comité National Action Social CNAS (pour le personnel communal) :**

Le CNAS est une association de la loi du 1^{er} juillet 1901 à destination du personnel des collectivités territoriales pour proposer une offre de prestations pour améliorer les conditions matérielles et morales de leurs personnel, agents de la fonction publique territoriale et salariés d'établissements publics.

Les lois n°2007-148 et 2007-2019 des 2 et 19 février 2007 ont rendu obligatoire l'aide à l'action sociale à tous les agents territoriaux.

Le Conseil Municipal désigne :

1 élu délégué CNAS : Jean-François PICQUIER

1 délégué du collège des agents : Martine FAVIER

- **Ecole de musique intercommunale :**

2 délégués : - Boris MOISSONNIER
- Michèle VITSE

- **Référent ambroisie :**

1 référent : Matthieu TROÏANO

Des formations par le biais de l'ARS seront organisées.

- **Correspondant défense :**

1 correspondant : Jean-François PICQUIER

- **Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED) :**

1 délégué : Gaëlle BARATAY

Election aux différentes commissions communales :

- **Election de la commission d'Appel d'Offres :**

Madame le Maire invite le conseil municipal, conformément à l'article L 1411-5 b du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), à procéder à l'élection de la commission d'Appel d'Offres

- Président : Françoise LEGOUGE

Sont élus

→ 3 titulaires : - Jean-François PICQUIER
- Régine MATHY
- Michèle VITSE

- 3 suppléants :
- Santo DURO VENTURA
- Alexandra POUARD
- Sylvain CHARREL

- *Election commission travaux (voirie – réseaux – bâtiments) :*
○ *Sous-commission voirie - matériel*

Pascal VIEUDRIN
Alexandra POUARD
Santo DURO VENTURA
Matthieu TROÏANO
Michèle VITSE

○ *Sous-commission travaux bâtiments réseaux humides*

Pascal VIEUDRIN
Jean-François PICQUIER
Sylvain CHARREL
Régine MATHY

- *Election commission urbanisme :*

Régine MATHY
Bernard BOUVET
Santo DURO VENTURA
Denis TERRAILLON
Michèle VITSE

- *Election commission finances :*

Jean-François PICQUIER
Michèle VITSE
Valérie BOUDET
Pascal VIEUDRIN
Nathalie BERNARD
Bernard BOUVET

- *Election commission scolaire – Conseil Municipal d’Enfants :*

Nathalie BERNARD
Isabelle GAUTHIER
Alexandra POUARD
Gaëlle BARATAY
Emilie CHABERT
Denis TERRAILLON

- *Election commission communication et culture :*

Valerie BOUDET
Emilie CHABERT
Régine MATHY
Rémi PROVENS
Boris MOISSONNIER
Pascal VIEUDRIN
Morgane SIVIGNON

- *Election commission aménagement forestier :*

Pascal VIEUDRIN
Bernard BOUVET
Rémi PROVENS

- *Election commission vie associative :*

Valérie BOUDET
Gaëlle BARATAY

- **Election commission contrats et contrôles réglementaires :**

Jean-François PICQUIER
Sylvain CHARREL

Madame le maire fait part au Conseil Municipal qu'il faut une participation active de tous, les commissions devant être vivantes et tous doivent se sentir concernés.

**Election des représentants au Comité Consultatif Communal des Sapeurs-Pompiers
Volontaires :**

Madame le Maire donne lecture au Conseil Municipal de l'arrêté ministériel en date du 7 novembre 2005 portant organisation du comité consultatif des sapeurs-pompiers volontaires.

Elle indique que conformément à l'article 4, l'assemblée doit désigner, suite au renouvellement des Conseils municipaux, les représentants de la commune au sein du Comité Consultatif Communal des Sapeurs-Pompiers Volontaires dans la limite du nombre de représentants de chacun des grades des sapeurs-pompiers volontaires composant le corps communal, à savoir :

- le chef de corps, membre de droit
- un adjudant titulaire et un suppléant
- un sergent titulaire et un suppléant
- un caporal titulaire et un suppléant

Elle invite le conseil municipal à élire les quatre représentants de la commune à ce comité.

Président : Madame le Maire

Collège des Elus

Titulaires

- Jean-François PICQUIER
- Gaëlle BARATAY
- Morgane SIVIGNON

Suppléants

- Alexandra POUARD
- Matthieu TROIANO
- Isabelle GAUTHIER

Composition du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Actions Sociales :

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal que le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public administratif communal qui exerce dans chaque commune des attributions à vocation sociale. Le CCAS est administré par un conseil d'administration présidé par le Maire.

Le conseil d'administration comprend en nombre égal des membres élus et nommés 4 minimum et 8 maximum. Proposition 10 personnes (5+5)

- Le président
- 5 membres maximum élus du conseil municipal
- 5 membres maximum extérieurs du conseil municipal nommés par le Maire, participant à des actions de prévention ou de développement social.

• **Election des membres du CCAS**

Madame le Maire invite le conseil municipal à procéder à l'élection de 5 membres pour former le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Sont élus :

- Nathalie BERNARD

- Michèle VITSE
- Isabelle GAUTHIER
- Gaëlle BARATAY
- Morgane SIVIGNON

Les membres extérieurs seront nommés ultérieurement par Madame le Maire et seront :

- Martine PERRIN
- Jacqueline JAYR
- Brigitte DONGUY
- Delphine GROBON
- Cécile COTE

Commission de contrôle des listes électorales :

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal, que suite au renouvellement des conseillers municipaux et conformément aux dispositions de l'article L 19 du code électoral, une commission de contrôle devra être instituée dans chaque commune par arrêté préfectoral.

Les membres des commissions de contrôle, nommés pour une durée de 3 ans, seront chargés d'examiner les recours administratifs préalables obligatoires formés par les électeurs contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation du maire et de contrôler la régularité de la liste électorale.

La composition de ces commissions diffère selon le nombre d'habitants de la commune et la composition du conseil municipal. Dans les communes de 1 000 habitants et plus, cette commission est composée de :

5 conseillers municipaux (à l'exception du maire et des adjoints)

Il y a lieu de désigner également des suppléants.

La commission est ainsi constituée :

- Emilie CHABERT
- Alexandra POUARD
- Morgane SIVIGNON
- Denis TERRAILLON
- Santo DURO VENTURA

Suppléants :

- Isabelle GAUTHIER
- Bernard BOUVET
- Boris MOISSONNIER

Travaux divers :

- Chemin des Fontaines à Salles : Pascal VIEUDRIN informe le conseil municipal qu'une différence de niveau avec la route au bas du chemin des Fontaines pose des problèmes avec le passage des voitures. De plus, les cailloux de la montagne ravinent. Il est nécessaire de revoir ces travaux.

- Route départementale Salles, le pieds de la côte et le Farget : Pascal VIEUDRIN informe le Conseil Municipal que le département prévoit de refaire le tapis de la RD52 mais 600 m de canalisation d'eaux usées sont à refaire car elles sont très vieilles et en très mauvais état. Il a été indiqué que beaucoup d'eaux claires parasites arrivent à la station d'épuration de Certines et une grosse partie de ces eaux proviennent de Saint Martin du Mont. En cause, les canalisations en très mauvais état donc poreuses, des regards non étanches et les nombreuses sources. Grand Bourg Agglomération a inscrit le renouvellement de ces canalisations courant 2026. Le Département interviendra donc pour la réfection du tapis de RD 52 en début 2027.

- **Espace détente de Salles** : Pascal VIEUDRIN informe le Conseil Municipal que l'espace détente de Salles ne peut être terminé pour le moment en raison du terrain glaiseux et encore beaucoup trop mouillé. Une recherche est menée concernant la proximité des jeux pour enfant et le lavoir à proximité.
- **Appartement au-dessus de l'épicerie** : Les locataires étant partis, il est nécessaire de rafraîchir cet appartement avant de la relouer. Des devis sont demandés pour des problèmes de plomberie qui ont été constatés. Il est nécessaire de réaliser un DPE et des travaux de peintures.
- **Schéma communal de défense incendie** : Pascal VIEUDRIN propose de présenter, lors d'un prochain conseil, le schéma départemental de défense incendie qui a été rendu il y a quelques semaines par la Sogedo (mandatée par la commune pour élaborer ce schéma). Cela permettra de pouvoir travailler et programmer les actions nécessaires pour pallier aux manquements.

- **Urbanisme** :

Madame Le Maire présente les dossiers d'urbanisme qui ont été déposés entre le 3 mars et le 24 mars 2026

Date de dépôt	Nom demandeur	Adresse terrain	Nature des travaux
03/03/2026	VOLLET Bernard	1655 route de Salles	division en vue de vendre
03/03/2026	VIRIEUX Michael	405 A Route du Pied de la Côte	carport
05/03/2026	LE CUNFF Patricia	50 Route de la Chapelle	réfection toiture
09/03/2026	DUROUGE Eric-Arnaud	180 chemin de Raz Tenevin	mur soutènement + clôture + portail service
09/03/2026	MACARI Kenzo	755 Route du Mollard	construction d'un entrepôt
10/03/2026	VAUCHER Madeleine	930 Route de Salles	détachement d'un terrain constructible
18/03/2026	GARNIER Nathalie	Route du Mollard	construction maison individuelle
18/03/2026	JARNEX - Honoret Nicolas	240 Route de Salles	installation d'une clôture et d'un portail
23/03/2026	BAEHR Andréas	85 Route de Turgon	transformation d'une fenêtre en baie vitrée
23/03/2026	GODARD Marine	55 impasse du Pré Grillet	installation bloc clim posé au sol
23/03/2026	CHENY Carl-Stéphane	1215 Route de Salles	Construction pergola
24/03/2026	SILISUN pour BUCLET Olivier	65 Chemin du Pavillon	panneaux photovoltaïques

Comptes rendus de réunions :

Chasse aux œufs : La chasse aux œufs, organisée au Château de la Roche, s'est déroulée dans d'excellentes conditions. Nathalie Bernard, adjointe au scolaire, souligne la qualité de l'organisation ainsi que la météo favorable. L'événement a été très apprécié, comme en témoignent les retours positifs des parents. Au total, 133 enfants ont participé.

Questions diverses :

PADEL : la réception des terrains de PADEL est prévue le 9 avril prochain. L'inauguration se tiendra le 16 juin.

Projet d'hydrogénoduc : il s'agit d'un projet de canalisation d'hydrogène reliant le Portugal à l'Allemagne. Ce tracé suivrait celui du pipeline existant et passerait par notre commune. Une présentation du projet au Conseil Municipal est proposée par l'opérateur de transport.

Bois coupé en Sablerette : une partie du bois qui a été coupée le long de la route entre Soblay et Gravelle appartient à la commune. Il est proposé de donner ce bois à la Boule des Tilleuils. Le Conseil Municipal valide cette proposition.

La séance est levée à 22 h 00

Le secrétaire de séance
Rémi PROVENS

Le Maire
Françoise LEGOUGE

P.V. approuvé lors du conseil municipal du :
Affiché le :